

26e ANNEE

NOVEMBRE 1925

LE BULLETIN

DE LA

Chambre de Commerce



SOMMAIRE

Le commerce des E.-Unis avec le Canada	137	Séances du Conseil	141
L'entente commerciale canado-australienne	137	L'offre et la demande	143
La foire commerciale de Bruxelles de 1926	137	Traité commercial avec les Pays-Bas	145
Progrès industriels et agricoles au Canada	138	Les avantages de l'identification des con-	
Travaux de la Chambre:		fiseries	146
Assemblée générale trimestrielle	139		

Services de fret et de passagers

LIGNE

ROUTE CANADIENNE

SERVICE D'ETE
MONTREAL-PLYMOUTH,
CHERBOURG, LONDRES
MONTREAL-LIVERPOOL
MONTREAL-BRISTOL
(Avonmouth Dock)
QUEBEC-BELFORT,
LIVERPOOL

SERVICE D'HIVER
PORTLAND,
HALIFAX-PLYMOUTH,
CHERBOURG, LONDRES
PORTLAND,
HALIFAX-QUEENSTOWN,
LIVERPOOL
PORTLAND-BRISTOL
(Avonmouth Dock)

**The Jules Hone Travel
Agencies**

95, rue St-Jacques Montréal



The Robert Reford, Co.

Agents Généraux
Montréal, Toronto, Québec.
St-Jean, N.B., Portland, Me.
Halifax, N.E.

CUNARD

ROUTE DES ETATS-UNIS

NEW-YORK-PLYMOUTH,
CHERBOURG, LONDRES
NEW-YORK-CHERBOURG,
SOUTHAMPTON
NEW-YORK-QUEENSTOWN,
LIVERPOOL
NEW-YORK-PLYMOUTH,
CHERBOURG, HAMBOURG
NEW-YORK-
MEDITERRANEE
BOSTON-QUEENSTOWN,
LIVERPOOL
NEW-YORK-LONDONDERRY,
GLASGOW

**The Cunard Steam Ship Co.,
Ltd.**

Liverpool Londres Paris.

C. E RACINE & Cie LIMITEE

Courtiers en douanes
Transitaires

FACILITENT
LES EXPEDITIONS
A L'ETRANGER

ASSURANCE MARITIME

Correspondants dans
les principaux ports
d'Europe et des conti-
nents américains.

"BOARD OF TRADE BUILDING"

MONTREAL

Adresse télégraphique: "Enicar"

VOYAGEZ ET EXPEDIEZ

par la

White Star Dominion Line

Services hebdomadaires de passagers et de fret

MONTREAL — GLASGOW — BELFAST
QUEENSTOWN — LIVERPOOL — MONTREAL
AVONMOUTH — LIVERPOOL — ANVERS
SOUTHAMPTON — CHERBOURG — HALIFAX

NOTRE EXPERT se fait toujours un plaisir de
fournir à titre gracieux, tous renseignements utiles aux
expéditeurs et signataires.

Pour la plus agréable des traversées

Tous les goûts et toutes les bourses peuvent être
satisfaits à bord des magnifiques paquebots à classe
unique: "MEGANTIC", "CANADA", "DORIC", et
"REGINA".

Cabines spacieuses, salons et fumeurs superbes,
salles de lecture, gymnases, ponts-promenades très
vastes, excellent orchestre et tous les amusements.
Personnel bien stylé et attentif.

Tous renseignements, prix de passages, dates de
départ sur demande.

211 rue McGill, Montréal

Main 7760,

ou chez les agents
locaux.



WHITE STAR-DOMINION LINE

Conseil d'Administration de la Chambre de Commerce pour 1925-1926

PRESIDENT:

M. PAUL-E. JOUBERT, Maison Lamontagne Limitée, 338 Notre-Dame Ouest.

1er VICE-PRESIDENT:

M. J.-V. DESAULNIERS,
The Greater Montreal Land & Investment Company,
90 rue St-Jacques.

TRESORIER:

M. C.-E. GRAVEL,
Administrateur, 50 Notre-Dame Ouest.

2ème VICE-PRESIDENT:

M. J.-A. PAULHUS,
D. Hatton, Company, 18 rue Bonsecours.

SECRETARE

M. J.-C. GROVES-CONTANT,
76, rue Saint-Gabriel.

MEMBRES DU CONSEIL

MM. Boudrias J.-V., importateur, thé, café, etc., 223 Notre-Dame E.
Cardin Israël, Dir. "P.-P. Martin Limitée", 50 St-Paul Ouest.
Contant S.-L., salaison en gros, 565 Marquette.
Désiel W., Dir. "L. Chaput, Fils & Cie Ltée", 2 DeBresoles.
Duquette, Cha. Prés. et Dir. "All. Nationale", 395 Ave Viger.
Gagné J.-C., Gérant "La Prévoyance", 99 St-Jacques.
Gagnon W., manufacturier de chaussures, 482 Ontario Est.
Gareau J.-O., financier, 5 Mont-Royal Ouest.
Gariépy Edouard, Dir. "Crangier Frères Limitée", 43 Notre-Dame Ouest.
Gélinas L.-A., Dir. "Mark Fisher & Son Ltd", 35 Carré Victoria.
Hone Jules, Prés. Agence de Voyages Hone Inc., 95 St-Jacques.

MM. Labrecque J.-O., marchand de charbon, 141 rue Wolfe.
Laferté J.-A., bois en gros, 97 St-Jacques.
Laureys Henry, Dir. "Ecole des Hautes Etudes Commerciales", 399 Avenue Viger.
Lavallée A.-S., marchand de chaussures, 141 Boul. St-Laurent.
Lymburner L.-M., Président "Crédit Mont-Royal", 92 Notre-Dame Est.
Pitt Ernest, Prés. "E. Pitt & Company", 119 Craig Ouest.
Rolland J.-Pierre, gér. "Cie de Papier Rolland Ltée", 143 St-Paul Ouest.
Trépanier Léon, Publiciste, Edifice Canada Cement Co.
Vaillancourt Paul, Dir. "L. Martineau Ltée", 451 rue Dorion.

AUTRES MEMBRES DU CONSEIL

1.—Anciens présidents:

Sir Hormidas Laporte, C.P., de Laporte, Martin Ltée, 584 St-Paul Ouest.
MM. Joseph Contant, pharmacien, 231, rue Notre-Dame Est.
C.-H. Catelli, ancien industriel, 625, Ave de l'Hôtel de Ville.
O.-S. Perrault, sec. de l'Imperial Tobacco, 900 St-Antoine.
Fréd.-C. Larivière, march. quincaillier, 811 boul. St-Laurent.
Armand Chaput, de L. Chaput, Fils & Cie, 2 de Bresoles.
le général A.-E. Labelle, St. Lawrence Flour Mills, 1119, rue Notre-Dame Ouest.

MM. Adélar Fortier, de la Montreal Dairy Co., 290 Avenue Papineau.
Ludger Gravel, négociant, 26 Place Jacques-Cartier.
J.-E.-C. Daoust, architecte, 180 rue St-Jacques.
Joseph Quintal, de Quintal & Lynch, 59, St-Pierre.
Alfred Lambert, fab. chaussures, 16, Notre-Dame Ouest.
Joseph Ethier, 97, rue St-Jacques.
Jos. Daoust, manufacturier, 49 Sq. Victoria.

2.—Anciens vice-présidents et trésoriers:

MM. Ubald Garand, 63, rue Saint-Jacques.
S.-D. Joubert, 338, rue Notre Dame Ouest.
J.-A.-E. Gauvin, 854, rue Ste-Catherine Est.
Joseph Fortier, 210, rue Notre-Dame Ouest.
J.-B.-A. Lanctôt, 2148, rue St-André.

MM. Geo. Gonthier, auditeur général, Ottawa.
Jos. Filiatrault, 429, boul. St-Laurent.
Rod. Bédard, 70, rue St-Denis.
J.-N. Cabana, 92 Notre-Dame Est.
Alex. Prud'homme, 270 Craig Est.

Raoul-O. Grothé, 5, boul. St-Laurent.

CONSEIL D'ARBITRAGE

MM. Paul-E. Joubert, C.-H. Catelli, F.-C. Larivière, A. Chaput, A.-E. Labelle, A. Fortier, L. Gravel, J.-E.-C. Daoust, J. Quintal, A. Lambert, J. Ethier, J. Daoust.

Membre d'honneur de la Chambré: Hon. Sir Lomer Gouin, F.C., K.C.M.G.

AVOCATS-CONSEILS:

M. LEON GARNEAU, C.R., 30 Notre-Dame Ouest; M. J.-C. LAMOTHE, C.R., 11 Place d'Armes.

Vérificateurs:

MM. A. Cartier, C.G.A., et F. E. Paquet, L.A., C.G.A.

COMMISSIONS DE LA CHAMBRE POUR 1925-26

Affaires Municipales :—MM. J.-N. Cabana, Prés. Adél. Fortier, Gust. Franço, J.-O. Gareau, Alb. Gélinas, J.-O. Labrecque, E.-F. Larivière, L.-A. Lavallée, V. Lévesque, Dr J.-C. Poissant, L. Trépanier, S.-D. Vallières.

Agriculture et colonisation :—MM. Adél. Fortier, Prés. Hon. G. Boyer, Dr T.-A. Brisson, Nap. Charest, J.-E. Chicoline, H.-C. Cornellier, L.-M. Cornélier, S.-L. Contant, Ed. Gernsey, S. Oulmet, Benoit Trudel, Elz. Turgeon.

Assurances et prévention des incendies :—MM. J.-N. Cabana, L.-E. Courtols, J.-E. Clément, Israël Cardin, Cha. Duquette, J.-E.-C. Daoust, H. Gohier, J.-C. Gagné, Paul Oulmet, Ernest Pitt, J. A. Savard, G. Tanguay.

Cuir et Peaux :—MM. J.-A. Bacon, J. Brunet, L. Coderre, Jos. Daoust, Cha. Deguise, O. Dufresne, W. Gagnon, W. Hébert, J. Jeannotte, R. Lanthier, A.-S. Lavallée, J.-A. McCaughan, J.-A. Pellotier, J.-A. Paquet.

Enseignement technique et commercial :—MM. Alph. Bétianger, L. Bourgois, J. DeSerres, L. Favreau, F.-E. Fontaine, Ed. Gariépy, Ludger Gravel, J.-P. Labarre, Dr J.-C. Poissant, P. Ste Marie.

Epiceries et produits alimentaires :—MM. W. Archambault, J.-F.-T. Allard, J.-V. Boudrias, J.-E. Charbonneau, Eug. Couvrette, H. Delorme, W. Désiel, C. Dubeau, J. Haysman, Alf. Leduc, J.-H.-E. Pellerin, Alph. Raymond, Paul Vaillancourt.

Expansion du commerce :—MM. J.-A. Bonneville, J.-N. Cabana, W. L'Anglais, H. Laureys, A. Lépine, J.-Théo. Leclerc, J.-O. Linteau, W. Lorrain, V. Marchand, A.-W. Patenaude, L.-N. Patenaude.

Expositions et musées :—MM. Jos. Aincy, S.-A. Baulne, P. Beihumeur, J.-O. Gareau, L. Hamelin, J. Jutras, J.-H. LaRocque, Hy Miles, Jean Rolland, J.-P. Rolland, A.-D. Sauvageau, A. Terroux, L. Trépanier.

Finances :—MM. J.-V. Desaulniers, Prés. J.-N. Cabana, C.-H. Catelli, Jos. Daoust, J. Filiatrault Adél. Fortier, C.-E. Gravel, Ludger Gravel R.-O. Grothé, Alex. Prud'homme, J.-A. Paulhus, J.-P. Rolland.

Immigration et Emigration :—MM. Jules Hone, Prés. Dr T.-A. Brisson, L.-M. Cornellier, Cha. Duquette, Adél. Fortier, Jos. Fortier, L. Trépanier.

Législation :—MM. L.-A. Lavallée, C.R. Prés. J.-A. Bonneville, Israël Cardin, J.-E.-C. Daoust, Cha. Duquette, R. Faribault, Jos. Filiatrault, A.-H. Hardy, J.-O. Gareau, J.-C. Lamothe, J.-M. Savignac.

Mines, forêts, hydro-électriques et produits chimiques :—MM. Alfred Roy, I.C., Prés. J.-T. Armand, Jos. Contant, W.-H. Côté, H.-F. Fortier, L.-G. Gravel, J.-A. Laferté, A.-F. Larose, R. Préfontaine, P. Rioux, E. Vadboncoeur.

Neuveautés :—MM. I. Cardin, Arm. Dupuis, J. Filiatrault, Geo. Hamilton, J.-P. Gervais, E. Jetté, H. Lamy, A.-F. Ladouceur, J.-F. Loisel, G.-R. Martin, L.-N. Messier, A.-I. Vallières.

Quincaillerie et métaux :—MM. Léop. Aubry, J.-A. Barrette, A.-F. Bergevin, H.-J. Dubois, J.-U. Gauthier, Alf. Jeannotte, T. Latourelle, Art. Léger, A. Legris, H. Prud'homme, Av. Raymond.

Transports, douanes, postes, téléphones et télégraphes :—MM. C.-H. Catelli, Prés. J.-E. Caron, L.-M. Cornellier, Jules Hone, J.-A. Laprés, O. Lefebvre, S. Guimet, J.-A. Paulhus, M.-J. Quédra, C.-E. Racine, L. Turcotte, J.-A. Trudeau, Pav. Vaillancourt.

La Corporation de Garantie de Titres et de Fiducie du Canada

Capital \$1,000,000.

SIR LOMER GOUIN Président.
 SIR HERBERT HOLT Vice-Président.
 E. R. DECARY, N.P. Vice-Président.

**NOUS GARANTISSONS
 LES TITRES ET HYPOTHEQUES**

ROBERT ADAIR	SIR LOMER GOUIN
HON. GEORGE AMYOT	SIR HERBERT HOLT
A. J. BROWN, K. C.	C. R. HOSMER
T. S. DARLING	T. B. MACAULAY
E. R. DECARY	A. D. MacTIER
K. T. DAWES	HON. W. G. MITCHELL
SIR GEORGE GARNEAU	WALTER MOLSON
AIME GEOFFRION	DONAT RAYMOND
SIR CHARLES GORDON	HON. J. M. WILSON

Edifice "The Title Guarantee"

224 rue St-Jacques MONTREAL
 TELEPHONE MAIN 6303

La Société d'Administration Générale

Incorporée par Acte de la Législature de Québec
 le 26 mars 1902.

35, RUE ST-JACQUES, MONTREAL,

Edifice du Crédit Foncier Franco-Canadien.

Capital souscrit :	\$ 500,000.00
Capital payé :	250,000.00
Réserves et profits non distribués :	140,890.13
Fonds administrés :	19,721,643.13

ADMINISTRATION DE SUCCESSIONS, DE FIDEI-COMMIS ET DE FORTUNES PRIVÉES.

VOUTES DE SURETE CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. Hon. Sir HORMISDAS LAPOINTE, K.B. C.P., Montréal, Prés.
 CHARLES CAHEN D'ANVERS, Paris, Vice-Président.
 MARTIAL CHEVALIER, Paris.
 TANCREDE BIENVENU, Montréal.
 Hon. RODOLPHE LEMIEUX, C.F., C.R., LL.D., Montréal.
 Vicomte R. de ROUMEFORT, Montréal.
 Hon. R. Pérodeau, Québec.
 Hon. THOMAS CHAPAIS, Québec.
 Hon. L. ATHANASE DAVID, Montréal.
 ARMAND CHAPUT, Montréal.

DIRECTION

J.-THEO. LECLERC,
 Directeur Général.

Tél. Harbour 4192



SUPERFINE LINEN RECORD

Le meilleur papier "BOND" fabriqué au Canada.

Il se recommande de lui-même pour votre

PAPETERIE COMMERCIALE.

Spécifiez-le chez votre imprimeur.

LA COMPAGNIE DE PAPIER ROLLAND

LIMITÉE

St-Jérôme, Qué., MONTREAL, Mont Rolland, Qué

Cartes de Fêtes Françaises

Notre assortiment de cartes françaises, pour Noël et le Jour de l'An, gravées, lithographiées et coloriées à la main, a été augmenté considérablement et vous trouverez chez nous le plus grand choix de cartes artistiques d'un goût très délicat, de dessins et genres très nouveaux, de cartes unies ou de fantaisie rédigées surtout en bon français, chacune soigneusement et joliment finie d'une noëud de ruban, fournie avec enveloppe. (Nous les avons aussi en anglais.)

Un centin à quarante centins chacune.
 Catalogue illustré envoyé sur demande.

Nous imprimons sur commande spéciale les
CARTES PERSONNELLES

pour Noël et le Jour de l'An avec nom et adresse.

Tous renseignements supplémentaires seront fournis sur demande.

Nous avons tous les

ALMANACHS Canadiens et Français.

Aussi une très grande variété de CALENDRIERS Religieux et de Fantaisie.

Une collection complète et choisie de LIVRES D'ETRENNES Edition de luxe.

Catalogues envoyés sur demande.

Attention tout à fait spéciale aux commandes par poste.

GRANGER FRÈRES

Libraires, Papetiers, Importateurs
 43 Notre-Dame-Ouest, Montréal

BULLETIN DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

DU DISTRICT DE MONTREAL

Abonnement—Un an \$3.00

NOVEMBRE 1925

Le service gracieux du "Bulletin" est fait à tous les membres de la Chambre.

LE COMMERCE DES ETATS-UNIS AVEC LE CANADA

Pendant les douze mois terminés le 30 juin 1925, les exportations des Etats-Unis ont atteint le chiffre de \$4,864,831,459, comparativement à \$4,311,658,491 l'année précédente, d'après le bulletin mensuel du commerce extérieur des Etats-Unis. Les exportations au Canada ont été de \$647,421,511 au lieu de \$602,120,600 l'année précédente. Comparativement à la somme totale des exportations, la part qui est allée au Canada est de 13.30 p. 100 pour 1925 et 13.96 p. 100 pour 1924.

Les importations des Etats-Unis pendant l'année terminée le 30 juin 1925 ont été de \$3,824,140,139, comparativement à \$3,554,036,954 l'année précédente. La proportion des importations venant du Canada est de 10.67 p. 100 (\$408,059,713) en 1925 et de 11.74 p. 100 (\$417,275,091) en 1924. Dans leur commerce avec le Canada, les Etats-Unis ont une balance favorable de \$239,261,798 en 1925 et de \$184,845,509 en 1924.

Les exportations d'or des Etats-Unis au Canada ont été de \$4,311,991 pendant les douze mois terminés avec juin 1925, comparativement à \$11,849,773 l'année précédente, et les importations américaines d'or canadien, de \$31,288,037 comparativement à \$44,204,261 l'année précédente.

Les exportations américaines d'argent au Canada ont été de \$1,704,613 en 1925 et de \$1,637,370, tandis que les importations américaines d'argent canadien ont été de \$8,275,734 en 1925 et de \$6,587,577 en 1924.

L'ENTENTE COMMERCIALE CANADO-AUSTRALIENNE

M. D. H. Ross, Commissaire du Commerce à Melbourne, écrit en date du 7 septembre 1925 qu'en se basant sur les chiffres de l'année fiscale 1923-24, le tableau suivant donne une idée des avantages que le Canada reçoit de la préférence britannique que lui accorde l'Australie:

IMPORTATIONS DE 1923-1924

	D'Angleterre	Des Etats-Unis	Du Canada
Conserves de poisson	£ 127,392	£ 154,155	£ 284,349
Gants de soie	127,392	177,144	35,018
Papier à imprimer	1,787,392	13,876	63,535
Corsets	88,759	82,726	33,547
Tuyauterie	1,160,570	199,097	71,805
Chaussures de caoutchouc	47,003	9,850	63,298
Chassis	1,223,829	5,835,200	1,983,227

Le Canada jouit d'une préférence de 6s. (\$1.46) sur chaque caisse de 4 douzaines de boîtes d'une livre de saumon, et a la franchise, au même titre que le Royaume-Uni, pour le papier à journal, au lieu de £3. (\$14.60) par tonne sur le papier à journal venant des pays étrangers. En chiffres ronds l'Australie consomme chaque année 100,000 tonnes de papier à journal.

Pour les taux de douane sous la nouvelle entente, voir le dernier numéro du *Bulletin des Renseignements Commerciaux*, et le numéro 1080, 11 octobre 1924.

LA FOIRE COMMERCIALE DE BRUXELLES DE 1926

La septième Foire Officielle Internationale Commerciale de Bruxelles, organisée sous le haut patronage de Sa Majesté le roi des Belges et avec la coopération du gouvernement belge, sera tenue du 7 au 21 avril inclusivement.

Le succès progressif des expositions précédentes est illustré par le fait qu'en 1924, 2,776 exposants (dont 916 de 24 différents pays étrangers) occupaient 31,500 mètres carrés d'espace, comparativement à 19,419 mètres carrés occupés par 2,402 exposants en 1923.

Le prix d'un stand de 12 mètres carrés est de 800 francs; il y a un honoraire additionnel de 70 francs par mètre carré pour ceux qui désirent un tapis par dessus le plancher en bois, par fractions de 6 mètres carrés, ou 64.59 pieds carrés.

Toutes les marchandises destinées à l'exposition sont admises en franchise à titre de transit temporaire.

Le comité de la Foire Commerciale met à la disposition des exposants et visiteurs les services d'un bureau d'information où des experts répondent à tous les renseignements sur les douanes, le transport, les chemins de fer, l'accommodation dans les hôtels, etc. L'adresse de ce bureau est Foire Commerciale de Bruxelles, la Grande Place, Bruxelles, Belgique.

Les industriels qui se proposent d'exposer peuvent obtenir des formules d'application en s'adressant au Consul Général de Belgique, Ottawa.

PROGRES INDUSTRIELS ET AGRICOLES AU CANADA

Summerside, I.P.E.—L'une des plus fortes consignations de renards vivants de l'île du Prince Edouard a été faite dernièrement via New-York, en route pour le Norvège. Elle consistait en 200 renards d'une valeur brute de \$40,000.

Halifax, N.-E.—Durant la saison 86,287 homards, par lots de cent livres, ont été pris en Nouvelle-Ecosse. La valeur est de \$1,371,992.

St-Jean, N.-B.—L'exportation des pommes de terre de ce port pour la saison à date et en grande partie pour la Havane, a été de beaucoup plus considérable que durant la saison correspondante de l'année dernière. Jusqu'au 8 octobre dernier, l'exportation a été de 77,267 sacs et 19,400 barils à comparer avec 61,622 sacs pour l'année 1924.

Québec, Qué.—L'effervescence de colonisation de la région de l'Abitibi, Témiscamingue, Matapédia et du bas St-Laurent durant l'été qui vient de finir, par des milliers de fermiers, fait augurer une densité de population dans un avenir rapproché. De très bons lots ont été obtenus.

Québec, Qué.—Depuis 1910 à date, le département provincial de la Voirie a dépensé \$68,000,000 pour les routes. De ce montant, \$51,000,000 sont allés à la construction, et \$17,000,000 pour la réparation et l'entretien. \$5,000,000 ont été dépensés pour l'entretien en 1925.

Québec, Qué.—Les usines de la nouvelle Aluminium Corporation of America à Chute-à-Caron, seront complétées à la fin de l'année 1926 de l'avis du vice-président de la corporation. Les opérations préliminaires étant presque terminées, le travail de construction commencera incessamment. On compte aussi installer les fils de transmission des pouvoirs de la Grande Décharge, pour l'usage temporairement au développement de la Chute-à-Caron.

Montréal, Qué.—Jusqu'au 1er octobre dernier, le Canada a expédié aux Iles Britanniques un total de 77,242 bestiaux, contre 58,694 pour la même période de 1924 et 44,206 en 1923. On estime qu'avant la fin de la présente année on aura dépassé les 100,000.

Ottawa, Ont.—Le pôle arctique est maintenant relié à la civilisation par le poste de radio le plus au nord que viennent d'installer les départements de l'Intérieur et de la Défense Nationale. Ce poste est situé à Aklavik et est à 1,300 mille d'Edmonton.

Ottawa, Ont.—D'après les rapports des officiers du gouvernement fédéral, les touristes américains ont laissé une somme de \$150,000,000 au Canada en 1925. Cette somme égale le quart de la valeur de la récolte du blé et est presque égale au prix de rendement des mines dans les provinces de Québec, d'Ontario et de la Colombie-Anglaise réunies. Plus de 2,000,000 d'automobiles ont traversé le Canada.

Elles contenaient approximativement 9,000,000 de personnes.

Ottawa, Ont.—Les rapports complets du Commissaire des grandes routes du Canada montre que durant l'année 1924 on a dépensé en construction de routes une somme totale de \$31,413,097 dont \$23,000,000 pour nouvelle construction, \$1,500,000 pour la reconstruction et à peu près \$7,000,000 pour l'entretien. Il y a maintenant 422,942 milles de chemin ouvert au trafic.

Ottawa, Ont.—Le Canada, par son commerce avec l'étranger, est placé parmi les premières six nations pour l'importation et l'exportation. Il a atteint cette position non seulement par la vente de son blé, mais aussi pour ses produits manufacturés. Pour l'année finissant le 31 août 1925, les exportations canadiennes se sont chiffrées à \$1,130,753,557.

Ottawa, Ont.—La récolte commercable des pommes canadiennes a augmenté de 3% sur 1924, ou 2,953,335 barils, d'après un rapport du département fédéral de l'Agriculture. Celle de l'Ontario est de 174%, ou 1,190,886 barils, un record pour cette province. Colombie-Anglaise, 2,318,138 boîtes. Québec, 70,853 barils. Nouveau-Brunswick, 55,433 barils et la Nouvelle-Ecosse, 860,450 barils. Toutes les provinces, moins l'Ontario, ont une diminution.

Toronto, Ont.—Les ventes des obligations au Canada, depuis le 1er janvier au 10 octobre dernier, se chiffrent à \$443,117,258, ainsi réparties: Gouvernement, \$252,878,333; Municipales, \$40,290,938; Corporations, \$98,185,000 et Chemins de fer, \$41,762,987. Elles ont été vendues dans les pays suivants: Canada, \$196,393,925; Etats-Unis, \$208,745,000 et le Royaume-Uni, \$27,978,333.

Montréal, Qué.—Les Etats-Unis achètent les trois-quarts de son papier à imprimer au Canada, sous forme de pulpe ou de papier fini, d'après l'assertion du président de l'Association des papetiers, lors de la convention annuelle. Il ajoutait: "Le jour n'est pas éloigné où les Etats-Unis dépendront entièrement sur le Canada pour son papier à journal."

Montréal, Qué.—La quantité de sucre fabriquée de mois en mois augmente considérablement par rapport à 1924. Pour les quatre semaines finissant le 10 octobre, 91,913,214 livres ont été manufacturées, contre 56,780,848 livres en 1924. Pour l'année à date, 917,470,916 livres ont été produites contre 653,632,249 livres pour la période correspondante de l'année dernière.

Durant le mois de septembre dernier l'exportation du sucre raffiné a considérablement augmenté par rapport à la même date de l'an dernier. On a expédié 23,840,200 livres contre 832,500 livres en 1924. La valeur pour 1925 est de \$1,388,389 contre \$60,316 pour septembre 1924.

Ottawa, Ont.—La valeur des exportations pour les douze mois expirant le 30 septembre dernier a été \$84,827,160 de plus que pour la même période

de 1924. Pour le même laps de temps, le Canada a importé pour \$26,457,238 de plus qu'en 1924. Le total des exportations a été, pour 1925, de \$1,158,290,739 contre \$1,173,463,570. Ceux des importations de \$852,623,241 à comparer avec \$826,166,002 pour l'année précédente.

Ottawa, Ont.—Les pêcheurs canadiens, sur les côtes du Pacifique et de l'Atlantique, ont récolté 153,606,500 livres de poisson d'une valeur de \$3,724,133 durant le mois de septembre. Cette récolte est une augmentation de 44,761,000 livres évaluées à \$834,118 sur 1924.

— o —

TRAVAUX DE LA CHAMBRE

ASSEMBLEE GENERALE TRIMESTRIELLE

La Chambre de commerce s'est réunie en assemblée générale trimestrielle le mercredi 23 septembre 1925, sous la présidence de M. Paul-E. Joubert, président.

Etaient présents:—MM. J.-V. Desaulniers, 1er V.-P.; J.-A. Paulhus, 2e V.-P., J.-A. Laferté, S.-L. Contant, W. Déziel, Ernest Pitt, Adélar Fortier, J.-B.-A. Lanctôt, A. Ghysens, J.-T. Armand, N.-A. Voizard, Dr Poissant, G. Tanguay, J.-H. LaRocque, J.-C. Pelletier, A. Prud'homme, Paul Ouimet, S. Ouimet, L.-M. Cornellier, Jos. Edouard Montès, Israël Cardin et le secrétaire.

MM. C.-E. Gravel, J.-O. Labrecque, A.-S. Lavalée et Paul Vaillancourt s'excusent de ne pouvoir être présents.

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 6 mai et celui de l'assemblée générale spéciale du 13 mai 1925 sont lus et approuvés.

M. A.-H. Hardy prie la Chambre d'étudier les raisons pour lesquelles les banques canadiennes ne paient que 3% d'intérêt sur l'argent qui y est déposé à l'épargne, quand aux Etats-Unis on alloue 4% pour les mêmes dépôts. La question est soumise à la Commission de Législation qui s'adjointra les gérants de certaines banques locales.

La Chambre de commerce de Sherbrooke, Qué., ayant soumis une résolution qu'elle a adoptée à l'effet de préconiser la formation d'un train-exposition pour faire connaître les produits canadiens dans l'Empire Britannique, il est résolu, sur proposition de MM. Adélar Fortier et Paul Ouimet, de laisser cette demande sur la table.

La même institution sollicite aussi l'appui de notre Chambre pour inciter le gouvernement provincial à prendre les mesures nécessaires afin de parer au tort qui serait causé aux routes et aux chemins de fer par la livraison des marchandises, etc... par les autos-camions.

Il est résolu que le secrétaire demandera plus amples explications avant de soumettre la question à la Commission compétente pour étude.

L'Automobile Club of British Columbia sollicite l'aide de notre Chambre pour une campagne qu'il a entreprise en vue d'amener le gouvernement fédéral à accorder des permis de résidence de 90 jours au lieu de 30 jours, comme il le fait actuellement, aux touristes étrangers.

Avant de se prononcer, on demandera l'opinion de l'Association du Tourisme de la province de Québec et du Tourist & Convention Bureau de Montréal.

La fermeture de bonne heure.—M. Ad. Fortier dit que les autorités municipales sont à étudier le pour et le contre du règlement de fermeture de bonne heure et qu'il s'offre à fournir au Conseil de la Chambre, à sa prochaine réunion, tous les renseignements qu'il possède sur la question.

A cet effet, il demande qu'on avise la Commission échevinale de ne pas clore son enquête avant que la Chambre ait étudié ce projet. Adopté.

Bienvenue aux membres.—M. le président souhaite la plus cordiale bienvenue aux membres à la reprise des séances de la Chambre et émet le vœu que l'assistance soit toujours de plus en plus nombreuse aux réunions qui auront lieu tous les mercredis. Il fait ensuite une revue du travail accompli durant la vacance et conclut en demandant une expression d'opinion sur le changement des taux de fret de l'Ouest canadien.

Amélioration des marchés publics.—M. Paul Joubert, qui présidait la réunion conjointe des Commissions plus bas citées, explique la raison d'être du rapport suivant qui est ensuite adopté, sur proposition de M. J.-A. Laferté, appuyé par M. Israël Cardin:

Les commissions des Affaires municipales et de l'Agriculture ayant été requises d'étudier de nouveau le rapport qu'elles ont présenté le 25 mars dernier en vue d'améliorations à faire aux marchés publics, ont l'honneur de soumettre les conclusions de leurs délibérations conjointes:

ATTENDU QUE le rapport du 25 mars 1925 rencontre absolument les vues exprimées alors par vos commissions;

ATTENDU QUE l'ajouté suivant a été fait audit rapport lors de sa présentation à la réunion du Conseil du 25 mars dernier: "Que les abords des marchés, de la Place Jacques-Cartier et le Champ-de-Mars soient réservés exclusivement aux cultivateurs";

ATTENDU QUE ledit ajouté prêtant à la confusion:

IL EST RESOLU:

Que les autorités municipales soient priées de réserver les abords des marchés publics, le centre de la Place Jacques-Cartier et le Champ-de-Mars, exclusivement aux cultivateurs *bona fide* sans, cependant, nuire aux locataires d'étaux qui sont installés à l'intérieur ou à l'extérieur des dits marchés;

Que les intermédiaires entre le cultivateur et le sous-sommateur, plus ordinairement connus sous le

nom de commerçants de légumes et de fruits, soient définitivement exclus de ces endroits où ils prennent la place du dit cultivateur de bonne foi.

Qu'il est tout de même expédient de donner toute la liberté possible aux locataires d'étaux dans et aux alentours des dits marchés pour la vente et l'expédition de leurs produits.

Le président,
P.-E. JOUBERT.

Grève des matelots anglais:—M. Ad. Fortier se plaint du tort qui est causé au commerce par la grève des matelots d'Angleterre. De grandes quantités de produits alimentaires sont empilées sur les quais de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et d'ailleurs, au grand détriment des exportateurs, dit-il.

Malgré des demandes réitérées de renseignements sur la fin probable de ce litige, il est impossible d'obtenir même une réponse de nos représentants commerciaux dans ces pays.

La Chambre communiquera avec le gouvernement fédéral afin d'obtenir les éclaircissements désirés.

Kiosques de journaux:—M. J.-T. Armand s'insurge contre le grand nombre de soi-disant kiosques de journaux qui ont été installés depuis quelque temps aux quatre coins des principales rues de Montréal et demande si le règlement municipal à cette fin va bientôt être mis en force.

Chèques sans fonds suffisants:—Le même saisit la Chambre de l'ennui causé par la passation de chèques qui sont retournés par les banques faute de fonds suffisants. La loi devrait faire de cette action un cas criminel, dit-il, et il est temps qu'on s'en occupe.

La Commission de Législation est priée d'étudier cette question et faire rapport.

Le nouvel immeuble:—M. J.-V. Desaulniers relate par le menu le travail accompli durant la vacance par l'Exécutif pour mener à bien le projet de la construction du nouvel immeuble de la Chambre.

Il est heureux d'annoncer que dans un avenir relativement rapproché, les membres pourront occuper l'un des plus beaux locaux du genre au Canada.

Commission du tarif:—Le même propose qu'une résolution soit envoyée au gouvernement fédéral le félicitant pour la création de la Commission du Tarif et pour la nomination de notre ex-président, M. Joseph Daoust, comme l'un des cinq commissaires. Car, dit M. Desaulniers, il ne faut pas oublier que c'est notre Chambre qui a, la première, et peut-être la seule, poussé la création de cette Commission et que c'est M. Joseph Daoust qui a proposé l'abaissement du tarif préférentiel. Il est donc séant que nous félicitions les autorités qui se sont rendues à notre demande et M. Joseph Daoust, pour sa nomination méritée.

C'est avec enthousiasme que l'assemblée se rend à ce vœu.

Une autre résolution est aussi présentée dans ces termes: Proposé par M. W. Déziel, appuyé par M. S.-L. Contant, que les félicitations de la Chambre soient offertes à son président, M. Paul E. Joubert, pour sa nomination au poste de membre du bureau de direction de l'École des Hautes Etudes commerciales. Adoptées.

Taux de fret:—M. Ad. Fortier, après avoir fait l'historique de l'Ordre émis par la Commission des chemins de fer du Canada, fait la motion suivante, appuyée par M. S.-L. Contant:—

QU'ATTENDU qu'en date du 2 septembre dernier, la minorité de la Commission des chemins de fer du Canada a réduit les taux de fret pour le grain et la farine qui sont expédiés vers l'Ouest canadien pour l'exportation, au même niveau que ceux de l'Est;

ATTENDU que la majorité des membres de ladite Commission des chemins de fer du Canada était plutôt disposée à soumettre cette question à l'enquête pour le réajustement général des taux de fret, enquête qui doit se faire incessamment;

ATTENDU que le Montreal Corn Exchange, filiale du Montreal Board of Trade, la Compagnie du Pacifique Canadien, le Board of Trade de Fort William et la Chambre de commerce de Port Arthur demande de rescinder cet Ordre qui serait considéré à ladite enquête plus haut citée,

IL EST RESOLU: Que la Chambre de commerce du district de Montréal appuie fortement la demande de ses confrères et prie la Commission des chemins de fer du Canada de rescinder l'Ordre No 36769, émis le 2 septembre dernier et place cette question sur l'agenda de l'enquête pour la reclassification générale des taux de fret.

La résolution est adoptée cependant que M. S. Ouimet enregistre sa dissidence.

Commerce avec Haïti:—Invité par M. le président, M. Montès, d'Haïti et membre de notre Chambre, relate en quelques mots le commerce que le Canada pourrait faire avec son pays. Il s'offre, ce qui est agréé, à donner plus de détails lors d'une prochaine réunion. Il prouvera par des statistiques, tout l'avantage qu'il y aurait à commercer avec les 3,000,000 d'habitants d'Haïti qui ne veulent rien moins que transiger avec le Canada sans passer par l'intermédiaire de nos voisins d'au-delà de la ligne 45ème. La Marine Marchande canadienne pourrait allonger son trajet en quittant la Jamaïque qui est à 120 milles de là et faire escale à Haïti pour y prendre ou y déposer des produits.

Pont de la rive sud:—Une résolution félicitant la Commission du Port de Montréal qui a entrepris la construction du pont de la rive sud, est adoptée sur proposition de M. Ad. Fortier qui, en même temps, fait remarquer que les travaux sont en bonne voie d'accomplissement.

Et la séance est levée.

1. Main 3216 — Edifice Montreal Trust 741. Main 2287 Rés. Rockland 349

11, Place d'Armes, Montréal.

**LAMOTHE, GADBOIS
& CHARBONNEAU**
AVOCATS

J. C. Lamothe, LL.D., C.R., Emilien Gadbois,
LL.L., J. Pierre Charbonneau, B.C.L., René
Duguay, LL.B., N. Charbonneau, B.C.L.

W.A BAKER, C. R.

AVOCAT

Ex-avocat de la ville de Maisonneuve
Tél. Main 1762 58, rue ST-JACQUES

Tél. Main 1059

Léandre Bélanger Adrien Bélanger
BELANGER & BELANGER
NOTAIRES, COMPTABLES
et COMMISSAIRES
Prêts sur hypothèques, Achats de Créances,
Règlement de successions
30, rue ST-JACQUES, MONTREAL

R. FARIBAUT
NOTAIRE

Successor de Leclerc & Faribault

90, RUE ST-JACQUES MONTREAL
Tél. Main 678
Argent à prêter sur hypothèque

GARAND, TERROUX & CIE

Banquiers et Agents de Change

82, RUE S.-JACQUES - - - MONTREAL
(En face du journal "La Presse")

JOSEPH FORTIER, Limitée

FABRICANTS—PAPETIERS

Livres de comptabilité: formules en magasin et
sur commande. Fournisseurs pour chancellerie.

ATELIER DE TYPOGRAPHIE

REGLURE ET RELIURE

GAUFRAGE RELIEF ET CAMEE

angle Notre-Dame et St-Pierre

MONTREAL

Tél. Bell Main 444 et 441

PRETS SUR HYPOTHEQUE

A JETTE & CIE

50, Notre-Dame ouest — Chambre 22

Edifice Duluth

Courtiers en immeubles. Experts en
propriété.

(Etablis 1885). Prêts sur première et
deuxième hypothèque: — achats d'hypo-
thèques et balances de prix de ventes.

J. E. C. DAOUST

ARCHITECTE

Diplôme de P. A. P. Q.

successeur de

GAUTHIER & DAOUST

180, RUE SAINT-JACQUES

MONTREAL

Spécialité: Edifices publics

SERAPHIN OUMET

INGENIEUR-CONSEIL

ARPENITEUR-GEOMETRE

Travaux municipaux — Filtration, etc.

Tél. Main 6530

72, RUE ST-GABRIEL, Montréal

MONTREAL

BEAUBIEN, BUSFIELD

& Compagnie

INGENIEURS CONSEILS

2 PLACE D'ARMES MONTREAL

MAIN 8240

S. A. BAULNE, A.M., E.I.C., Prof. à l'Ecole
Polytechnique, 1294 St-Hubert. Tél. St-Louis
3925. — G. E. LEONARD, I.C., 572 Parc La-
fontaine. Tél. St-Louis 6777.

TEL. EST 5330

BAULNE & LEONARD

INGENIEURS CONSEILS

Experts en Constructions Métalliques
et Béton Armé

EDIFICE SAINT-DENIS

294 STE-CATHERINE EST, MONTREAL

TELEPHONES: EST 1878-3241



Spécialité: Tributs Floraux en Cdre.

Nouvelle adresse:

205, RUE SAINT-DENIS
Coin Sainte-Catherine Est

LaRUE & TRUDEL

Comptables Incorporés
(Chartered Accountants)

LaRUE, TRUDEL & PICHER
Syndics & Liquidateurs

517, Ed. Insurance Exchange,
Montréal

Bureau à Québec: 71 RUE ST-PIERRE

Paquet & Bonnier

COMPTABLES LIQUIDATEURS

SYNDICS AUTORISES

F. R. Paquet, L.A., C.G.A.

J. O. Bonnier

Chambre 501
120, St-Jacques, Montréal

Eugène Prévost
L.I.C.

Harold Ferras

PREVOST & PERRAS

Liquidations, Collections,
Règlements.

(Eugène Prévost, syndic autorisé.)

EDIFICE DULUTH, 5^e Notre Dame O.
Chambre 21 Tel. Main 1056

GLACE, VITRE

IMPORTATEURS

de verre de tous genres

MANUFACTURIERS

de Vitraux d'Eglise et de fantaisie.

Négociants en vitres de tous genres

(Plate Glass)

J. P. O'SHEA & Cie

15, ruelle Perrault, MONTREAL

EST 9534*

Malles, Sacs de voyages, Harnais
 Marque
"ALLIGATOR"



Cette marque est une garantie de la qualité supérieure de la marchandise que vous achetez.

Les résultats obtenus par les articles estampillés "Alligator" sont une preuve de longue durée et de meilleur service.

Les prix ne sont pas pour cela plus élevés.

Samontagne Limitée.

BLOC BALMORAL
 338 Rue Notre Dame Ouest, Montreal, Can.
 (Près de la rue McGill)

SERVICES de
PACIFIQUE



NAVIGATION du
CANADIEN

Les services de navigation du Pacifique Canadien se recommandent tout particulièrement à l'attention des voyageurs à destination de l'Europe ou de l'Orient. Confort et service insurpassables en mer.

POUR L'EUROPE

Durant la saison d'été, les luxueux "Empresses" naviguent régulièrement entre Québec, Cherbourg, Southampton et Hambourg. Rien de supérieur sur l'Atlantique.

Toute une flotte de magnifiques paquebots "à une classe de cabines" assure un service parfait entre Montréal et Québec, du côté américain, et Liverpool, Belfast, Queenstown (Cobh), Glasgow, Southampton, Cherbourg et Anvers, en Europe.

En hiver, les départs s'effectuent de St-Jean, N.B.

POUR L'ORIENT

Quatre superbes "Empresses" font la navette entre Vancouver et les ports de l'Orient. Départs tous les quinze jours.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à
D. R. KENNEDY
 Agent-général, dépt. des Passagers
 142, rue St-Jacques
 Montréal.

Tél. Est 1853

La Cie J. & C. Brunet

LIMITEE



Plomberie
 Couverture
 Electricité
 Chauffage

223 boul.
 St-Laurent

MONTREAL



JAMBE

POURQUOI s'adresser à l'ÉTRANGER pour se procurer une JAMBE ARTIFICIELLE?

POURQUOI les CANADIENS feraient-ils usage de JAMBES ARTIFICIELLES fabriquées ailleurs qu'au CANADA?

La jambe artificielle de

Conrad Martin

donne une marche souple, facile, naturelle; un confort parfait; puis a une solidité garantie.

Nous avons la réputation de manufacturer ce qu'il y a de mieux en bandages herniaires, ceintures abdominales, post-opératoires, appareils orthopédiques, bas élastiques, etc., de tout le pays.

Nous garantissons donner entière satisfaction.

C. MARTIN

36, RUE CRAIG EST

Dépt. C.

TÉL. MAIN 4732

TRAINS de JOUR
 en

5 HEURES
 Pour **QUÉBEC**

(VIA LE PONT DE QUÉBEC)

LE QUEBEC

Laisse Montréal: 5.00 p.m. tous les jours
 Arrive à Québec: 9.45 p.m. tous les jours
 Chars parlours et réfectoires

LE CITADEL

Train de nuit supérieur
 Laisse Montréal: 11.30 p.m. tous les jours
 Arrive à Québec: 6.45 a.m. tous les jours
 Chars parlours supérieurs

Autres trains rapides et utiles

Billets optionnels sur les parcours.

Pour autres informations et billets, à tous les bureaux des chemins de fer Nationaux ou à l'Agent des passagers, 230, rue St-Jacques, Montréal. Main 3620.

Canadian National Railways

SEANCE DU CONSEIL

Le Conseil de la Chambre de commerce s'est réuni le mercredi 7 octobre 1925 sous la présidence de M. J.-V. Desaulniers, 1er vice-président.

Etaient présents:—MM. J.-A. Paulhus, 2ème V.-P., Israël Cardin, W. Déziel, J.-N. Cabana, Ad. Fortier, Edouard Gariépy, J.-O. Labrecque, Henry Laureys, Wilfrid Gagnon, S.-L. Contant et le secrétaire, membres du Conseil.

Assistaient également:—MM. J.-B.-A. Lanctôt, Paul Ouimet, L.-M. Cornellier, S. Ouimet, A.-H. Hardy, Geo. Paré, Dr J.-C. Poissant.

M. Paul Joubert, président, et M. C.-E. Gravel, trésorier, se font excuser.

Le procès-verbal de la séance du Conseil du 30 septembre dernier est lu et approuvé.

Après le dépouillement du courrier, M. le président présente Mademoiselle O'Brien à l'assemblée.

Cette dernière traite des moyens de prévenir les maladies et par là, d'augmenter l'efficacité de rendement qu'on est en droit d'attendre de chaque individu. Par des statistiques, elle prouve que le grand nombre de maladies qui pourraient être évitées, constitue non seulement une perte d'argent pour les employés, mais désorganise le système économique d'une ville, d'un pays. Elle évalue les pertes en argent, dues aux maladies de toutes sortes seulement, à \$270,000,000 pour le Canada.

En terminant, Mademoiselle O'Brien demande l'aide de la Chambre pour une campagne éducationnelle de prévention pour laquelle un comité de citoyens représentatifs sera incessamment formé.

M. J.-A. Paulhus, en proposant un vote de remerciements à la conférencière, la félicite pour son intéressante documentation et pour la manière toute classique avec laquelle elle l'a présentée. Il en profite pour avancer que si l'on mangait plus de poisson, on éviterait en quelque sorte, la maladie. La mauvaise nutrition, dit-il, engendre des désordres organiques, mais par le travail du comité que nous propose Mademoiselle O'Brien, j'ai l'espoir qu'un remède sera apporté à la perte de temps qui est due à la maladie qui, très souvent, pourrait être évitée. Cette campagne ne peut que produire les meilleurs résultats.

De l'assentiment général de l'assemblée, il assure la conférencière qu'elle peut compter sur l'appui de la Chambre.

Le rapport suivant est ensuite lu et adopté:

Charges de surestaries.

La Commission des Transports a étudié la plainte qui vous a été faite au sujet des charges de surestaries qui sont, parfois, dues au défaut de réception par le destinataire, d'un premier avis de l'arrivée de la marchandise.

Votre Commission a l'honneur de prier le Conseil de la Chambre de faire les suggestions suivantes aux autorités compétentes:

Que l'article 2 des règlements de surestaries, autorisés par la Commission des chemins de fer du Canada, le 23 novembre 1921, serait plus complet et plus équitable pour les deux parties en cause s'il comportait en plus de ce qu'édicte, que le destinataire devra attester par sa signature, la réception du premier avis et les charges de surestaries ne devront être appliquées que 24 heures après telle attestation.

Le président,
(Signé) C.-H. CATELLI.

Camions-automobiles.—A la séance de la Chambre, le 23 septembre dernier, lecture avait été faite d'une résolution de la Chambre de commerce de Shrbrooke, Qué., par laquelle elle demande au gouvernement provincial de défendre, ou tout au moins de réduire l'usage des camions-automobiles pour la livraison des marchandises sur les routes rurales. Elle sollicitait en même temps l'appui de notre Chambre pour sa démarche.

De plus amples explications ayant été demandées afin de mieux préciser cette résolution et la réponse ayant été lue, il est proposé par M. Cabana, appuyé par M. Déziel, que l'adite résolution soit laissée sur la table. Adopté.

Le tourisme.—Le Conseil informera l'Automobile Club of British Columbia qu'il ne concourt pas dans ses prétentions pour amener le gouvernement fédéral à augmenter la durée de résidence au Canada des touristes de 30 jours qu'elle est actuellement, à 90 jours et ce, sur proposition de MM. Cardin et Cabana.

Conférence des Chambres de commerce canadiennes.—Notre Chambre est invitée à assister à la conférence des représentants des Chambres de commerce et des Boards of Trade du Canada qui aura lieu à Winnipeg les 16, 17 et 18 novembre 1925.

L'Exécutif est prié d'étudier la question et faire le nécessaire en l'occurrence.

Proposition de nouveaux membres.—Le secrétaire propose comme membre de la Chambre, M. R.-H. Bertrand, trésorier "Le Prix Courant", qui est agréé.

Et la séance est levée.

— o —

SEANCE DU CONSEIL

Le Conseil de la Chambre de commerce s'est réuni le mercredi 14 octobre 1925 sous la présidence de M. Paul-E. Joubert, président.

Etaient présents:—MM. J.-V. Desaulniers, 1er V.-P., C.-E. Gravel, trésorier, Ernest Pitt, Israël Cardin, L.-A. Gélinas, Henry Laureys, W. Déziel, J.-O. Labrecque, Ad. Fortier, J.-N. Cabana et le secrétaire, membres du Conseil.

Assistaient également:—MM. S. Ouimet, Paul Ouimet, Dr J.-C. Poissant, Alfred Barrette.

M. J.-A. Laferté s'excuse de ne pouvoir assister à la séance.

Le procès-verbal de la séance du Conseil du 7 octobre courant est lu et approuvé.

Le Consulat général de Belgique au Canada informe la Chambre que la septième Foire Commerciale Officielle et Internationale se tiendra à Bruxelles dans les Halls et Jardins du cinquanteaire, du 7 au 21 avril 1926.

La secrétaire de l'Association Professionnelle des Employées de Magasin demande que les représentantes de son organisation soient entendues lors du règlement de fermeture de bonne heure. Agréé.

Causerie du Dr Alfred Dufresne, M.V.—M. le président présente M. Alfred Dufresne, M.V. à l'assemblée et ce dernier fait un exposé du travail accompli par la section vétérinaire du Département de l'Agriculture provincial.

Il proclame qu'avec le système inauguré il y a à peine deux ans, il se fait un excellent travail en vue d'enrayer la tuberculose et autres maladies chez les animaux qui servent à l'alimentation de la population.

De quelques membres que nous étions au début, dit-il, le personnel des médecins vétérinaires est aujourd'hui de 48 sous la direction d'un chef. Le travail se porte sur tous les points de la province et, pour peu qu'il se continue, je ne crains pas de dire que dans dix ans nous pourrions annoncer des "produits laitiers provenant de vaches saines". Du côté commercial, le département a son importance car il assure la qualité des produits laitiers et, par là, augmentera leur valeur en vue de l'exportation.

Par des statistiques, le Dr Dufresne montre la besogne accomplie et il conclut en présentant un projet de règlement qui sera sous peu soumis aux autorités compétentes.

M. Adélar Fortier, en assurant le Dr Dufresne de l'intérêt qu'il vient de susciter chez les membres présents, en profite pour offrir ses félicitations au ministre de l'Agriculture qui a conçu l'idée de cette inspection des animaux, et aussi pour la bonne besogne qui a été faite.

Du vœu général de l'assemblée, M. Paul Joubert, président, est nommé délégué de la Chambre près le Conseil Social d'Hygiène du Canada, section de Montréal.

Sur proposition de MM. Cardin et Déziel, les séances du Conseil sont ajournées au 11 novembre prochain.

Et la séance est levée.

SEANCE DU CONSEIL

Le Conseil de la Chambre de commerce s'est réuni le mercredi 11 novembre 1925 sous la présidence de M. Paul-E. Joubert, président.

Etaient présents:—MM. J.-V. Desaulniers, 1er V.-P., C.-E. Gravel, trésorier, Israël Cardin, J.-A. Laferté, J.-O. Labrecque, J.-N. Cabana, Léon Trépanier, S.-L. Contant, Ernest Pitt, et le secrétaire.

Assistaient également:—MM. S.-D. Vallières, Dr J.-C. Poissant, S. Ouimet.

Le procès-verbal de la séance du Conseil du 14 octobre dernier est lu et approuvé.

La Société St-Jean-Baptiste ayant exprimé le désir que notre Chambre soit représentée sur le comité de réception qui va être organisé en vue d'accueillir les Canadiens-français des provinces de l'Ouest qui doivent nous visiter bientôt, le Conseil décide de déléguer MM. Joubert, Paulhus et Cardin.

Le rapport suivant est présenté:

Fermeture de bonne heure.—Les Commissions des Affaires municipales et de Législation, après avoir pris connaissance du mémoire présenté au Conseil de la Chambre le 7 octobre dernier, et après avoir entendu ceux qui se sont présentés, ont l'honneur de faire le rapport suivant:

CONSIDERANT que vos Commissions avaient invité toutes les personnes et associations qui étaient en faveur ou opposées audit règlement, à venir exprimer leurs vues;

CONSIDERANT que ceux qui semblaient en faveur de l'abolition dudit règlement se sont montrés plutôt apathiques;

IL EST RESOLU:—Qu'en principe, la Chambre de commerce a toujours été opposée à toute entrave au commerce, mais le Conseil municipal ayant adopté le règlement No. 695 qui a trait à la fermeture des magasins à certaines heures, il serait désirable que ledit règlement No 695 soit amendé en y ajoutant le *lundi* aux deux autres jours d'ouverture qui y sont stipulés actuellement.

Le président,
(Signé) PAUL-E. JOUBERT.

M. Joubert, qui présidait la réunion conjointe des deux Commissions explique le travail qui a été fait pour en venir aux conclusions qui viennent d'être énoncées.

M. Israël Cardin, tout en en proposant l'adoption, dit qu'il a toujours été en faveur de la fermeture de bonne heure, mais devant le désir qui était exprimé par les autres membres des Commissions, il a consenti à une autre soirée d'ouverture. C'est une concession à son opinion. M. J.-O. Labrecque seconde la motion qui est unanimement adoptée.

Proposition de nouveaux membres:—Les personnes suivantes sont proposées comme membres de la Chambre par MM. J.-V. Desaulniers et Jos. Cardinal: MM. Marcel Monette, Dolar Guay, G. Gagnon & fils, C. Lamothe, Dieudonné Leroux, Honoré Lalonde, Costas Drakulas, signature illisible, 84 Clarke, tous boulangers de cette ville. Agrés.

Et la séance est levée.

L'OFFRE ET LA DEMANDE

Tous les renseignements qui se rapportent à la liste ci-contre peuvent être obtenus au secrétariat de la Chambre de commerce.

1417. *Farine*.—Echantillons et prix c. a. t. Bangkok demandés des minotiers seulement. Commerce d'environ 2,000 barils par année.

1418. *Fromage*.—Une firme de Belfast prendrait l'agence d'un fabricant canadien de gros fromage Brickville ou autre bonne marque canadienne.

1419. *Fromage en pains*.—Un importateur de Belfast désire s'aboucher avec un manufacturier canadien de fromage en pains qui n'est pas encore représenté.

1420. *Pommes*.—Une compagnie exploitant une glacière à Bangkok désire en consignment 10 caisses de pommes de la Colombie-Britannique, semblables aux Granny Smith d'Australie; grosseur 2½, afin de faire l'essai du produit canadien. Prix c. a. t. 17 cents la livre.

1421. *Fruits séchés*.—Une firme anglaise de Hambourg, Allemagne, désire s'aboucher avec des exportateurs canadiens de fruits séchés ou évaporés.

1422. *Fruits en conserve*.—Une firme anglaise de Hambourg, Allemagne, désire s'aboucher avec des exportateurs canadiens.

1423. *Morue*.—Une compagnie exploitant une glacière à Bangkok, Siam, désire des prix c. a. t. de morue salée sèche.

1424, 1425, 1426. *Saumon chum*.—Trois firmes de Bangkok, Siam, désirent du saumon chum: basse qualité et les plus bas prix.

1427. *Saumon chum*.—Un des principaux magasins chinois de Bangkok désire des cotations, c. a. t. et des étiquettes de saumon chum à bas prix.

1428. *Conserves de poissons*.—Une firme anglaise de Hambourg, Allemagne, est intéressée dans l'importation de conserves de saumon, sardine et autres poissons, et désire s'aboucher avec des exportateurs canadiens sérieux.

1429. *Conserves alimentaires*.—Une firme d'importateurs d'Edinbourg, désire des offres d'exportateurs canadiens de conserves alimentaires de haute qualité.

1430. *Miel*.—Une firme d'importateurs de produits alimentaires fins serait heureuse d'avoir des offres de miel en vrac ou en gâteaux.

1431. *Poudre de lait*.—Une firme de Glasgow désire s'aboucher avec des manufacturiers canadiens de poudre de lait.

1432. *Conserves alimentaires*.—Une firme de Glasgow désire s'aboucher avec des conserveries canadiennes de fruits, poissons et légumes.

1433. *Conserves alimentaires, etc.*—Une importante maison française désire l'agence exclusive d'exportateurs canadiens de conserves alimentaires, lait, saumon, sucre granulé, miel cire, fromage canadien.

1434. *Produits laitiers, épices et pommes de terre*.—Un courtier en produits alimentaires de la Havane s'aboucher avec des exportateurs canadiens de produits laitiers, épices et pommes de terre.

1435. *Pommes de terre*.—Une compagnie exploitant une glacière à Bangkok désire des prix c.a.t.

1436. *Chocolats*.—Un gros importateur de produits alimentaires de Bangkok, Siam, désire des chocolats de haute qualité, résistant au climat oriental. Envoyer avec échantillons pour goûter, sélection de couvercles, liste de prix et autres détails.

1437. *Blé*.—Une maison importante qui a plusieurs années d'expérience dans le commerce japonais désire s'aboucher avec des exportateurs canadiens de blé. Les firmes intéressées sont priées de communiquer immédiatement avec l'annonceur.

1438. *Produits chimiques*.—Une firme de Londres qui se réclame vingt années d'expérience dans ce commerce désire négocier avec des manufacturiers canadiens en état d'exporter à des prix compétitifs au Royaume-Uni ou aux pays du continent européen. Cette firme peut acheter ferme ou sur une base de commission.

1439. *Produits pharmaceutiques*.—Un importateur de l'Argentine désire des cotations de manufacturiers canadiens de produits pharmaceutiques et chimiques. Envoyer informations complètes au Commissaire du Commerce canadien à Buenos-Aires.

1440. *Colle*.—Un agent de manufacturiers de l'Argentine désire des échantillons et prix c.a.t. de colle de charpentier. Envoyer détails complets au commissariat du commerce canadien à Buenos-Aires.

1441. *Fil de coton*.—Un importateur de l'Argentine désire des échantillons et cotations de fil de coton du Canada. Envoyer information complètes au commissariat du Canada à Buenos-Aires.

1442. *Bas de soie et de soie artificielle*.—Le directeur d'une manufacture de bas de Londres, qui visitera prochainement les États-Unis se propose de passer par le Canada et de rencontrer les fabricants canadiens de bas de soie naturelle ou artificielle qui recherchent un débouché dans le Royaume-Uni.

1443. *Bas de soie*.—Un agent de manufacturiers de Londres se propose de s'embarquer pour le Canada vers le milieu de novembre pour s'assurer la représentation d'un manufacturier canadien de

bas de soie naturelle, tricotage élastique, le panneau de soie ayant 19 à 20 pouces, avec simili-couture et simili-façonnage, coûtant de 27s. à 36s. livrés à Londres, tous frais payés, moins la douane. Les manufacturiers intéressés sont priés de répondre immédiatement.

1444. *Filés de soie.*—Un agent de manufacturiers de l'Argentine désire des échantillons et cotations de manufacturiers de fil de soie. Envoyer informations au commissariat du Commerce canadien à Buenos-Aires.

1445. *Papier kraft.*—Un importateur de Bangkok désire des échantillons et prix c.a.t. Bangkok, sur papier kraft.

1446. *Papier à journal.*—Un importateur de Bangkok désire du papier à journal de 24 x 30 pouces; 27 livres à la rame. Prix compétitif c.a.t. Bangkok, 4 cents (or) la livre.

1447. *Contrats annuels pour papier à journal.*—Un importateur de papier de Bangkok, Siam, désire des prix c.a.t. et des échantillons de papier à journal 31" x 43", 34 livres; 150 tonnes par année, en douze expéditions mensuelles; 31" x 43", 39 livres, 24 tonnes par année, en douze expéditions; 31" x 43", 41 livres, 60 tonnes par année, en 12 lots; 34" x 45", 60 livres, 12 tonnes par année; 24" x 36", 26 livres, 240 tonnes en 12 lots; rouleaux de 23" de largeur, et 5,000 verges par rouleau, avec un noyau rond de 3", 76 tonnes par année. Echantillons de la qualité de papier déposés au ministère du Commerce. Des contre-échantillons et détails complets devront être envoyés si l'importateur accepte les prix câblés.

1448. *Papier à journal.*—Une firme importante de Bangkok désire des prix c.a.t., par tonne de 2,240 livres anglaises, sur papier mat; 100 rouleaux requis: poids de 29½ livres par 500 feuilles de 24" x 36", 5,000 verges au rouleau. Le noyau doit être de bois et avoir 3 pouces de diamètre.

1447. *Ustensiles de barbier.*—Un importateur de l'Argentine désire des catalogues et cotations de manufacturiers canadiens. Envoyer détails complets au commissariat du Commerce canadien à Buenos-Aires.

1450. *Lampes d'automobiles.*—Catalogues et listes de prix demandés par un importateur de Bangkok, Siam.

1451. *Moteurs.*—Catalogues demandés par un importateur technique de Bangkok, pour petits moteurs à kérosène, avec dynamo électrique à courant direct de 100 volts.

1452. *Tracteurs.*—A l'huile brute ou à kérosène seulement, à chenille, 20 à 60 h. p. Catalogues demandés par importateur technique de Bangkok. Le prix compétitif d'un tracteur à chenille de 40 h. p. est de 2,200 à 2,400 ticals (de \$825 à \$925).

1453. *Pompes.*—Légères, petites et à bas prix pour être actionnées par des moteurs à kérosène ou à huile brute.

1454. *Scies circulaires.*—Grandes, avec dents d'acier, pour couper du bois de teck, etc. Catalogues et prix c.a.t. désirés par un importateur technique de Bangkok.

1455. *Scies.*—Un importateur de l'Argentine désire des catalogues et prix de manufacturiers canadiens de scies à main. Adresser toutes informations au commissariat du Commerce canadien à Buenos-Aires.

1456. *Plomb, zinc, nickel et aluminium.*—Un importateur d'Osaka désire s'aboucher avec des exportateurs canadiens.

1457. *Papier à journal.*—En feuilles de 23 x 33 pouces, 26 livres à la rame; offre de 500 rames; échantillons et prix c.a.t. Bangkok par tonne de 2,240 livres.

1458. *Papier à journal.*—Dimensions: 24 x 36 pouces: 28 livres à la rame. Echantillons et prix c.a.t. Bangkok par tonne de 2,240 livres.

1459. *Papier à journal.*—Offre de 1,000 rames, 22 livres à la rame, feuilles de 20 x 30 pouces. Prix c.a.t. Bangkok par tonne de 2,240 livres.

1460. *Papier satiné pour impressions.*—En feuilles de 20 x 25 pouces: 22 livres à la rame. Prix c.a.t. Bangkok par tonne de 2,240 livres, et échantillons demandés.

1461. *Papier satiné sans pulpe de bois.*—En feuilles de 20 x 30 pouces, 30 livres à la rame: offre de 500 rames. Prix c.a.t. Bangkok par tonne de 2,240 livres, et échantillons demandés.

1462. *Papier ciré ou paraffiné.*—Un entrepôt frigorifique de Bangkok demande des prix c.a.t. sur papier paraffiné tel que l'échantillon soumis au ministère du Commerce.

1463. *Papier paraffiné.*—Un importateur de Bangkok désire des échantillons de papier paraffiné avec prix c.a.t. Bangkok.

1464. *Papier couché, crème.*—Un importateur de Bangkok désire des échantillons et prix c.a.t. Bangkok; feuilles de 20 x 30, 45 et 50 livres à la rame.

1465. *Papier tissu.*—Un importateur de Bangkok désire des échantillons et prix c.a.t. Bangkok.

1466. *Papier de couleur.*—Un importateur de Bangkok désire des échantillons et prix c.a.t. Echantillon soumis au ministère du commerce.

1467. *Papier fin pour écriture.*—Un importateur d'Osaka désire des prix, etc.

VALEURS de premier rang qu'on peut
obtenir d'après le

PLAN DE PAIEMENTS PARTIELS

GRACE à notre Plan de paiements partiels, le petit épargnant, comme le gros capitaliste, peut devenir actionnaire des mêmes compagnies et son capital est aussi bien garanti.

ON PEUT actuellement mettre en portefeuille des actions et des obligations qui donnent un rendement variant de 5½ à 8%. Demandez notre liste de placements recommandés.

Etablie en 1910

CREDIT-CANADA, Limitée

120, rue St-Jacques, Montréal

Téléphones: Main 2520 - 2545 - 4735 - 4736

Les Tramways et la Trésorerie Municipale

La Compagnie des Tramways de Montréal a payé à la Cité de Montréal, pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1925, la somme de \$1,371,284.88 répartie comme suit: \$209,328.62 pour le déblaiement de la neige, \$278,318.27 pour les Impôts, Permis et Autorisations diverses, et le reliquat de \$883,637.99 prélevé par le Trésor de la Cité, pour les locations municipales prévues par le contrat autorisant les opérations de la Compagnie.

C'est là un état de choses hors de l'ordinaire. Dans un grand nombre de villes, les messageries urbaines, loin de contribuer au trésor municipal, doivent être subventionnées par lui afin de contre-balancer leurs déficits.

Tout en versant à la Cité une somme équitable, pour les privilèges dont elle jouit, la Compagnie des Tramways de Montréal sert le public au taux moyen de 6-06 sous par voyageur, ou 1.2c de moins que le coût moyen d'un transport analogue aux Etats-Unis.

**LA COMPAGNIE DES
TRAMWAYS
DE MONTREAL**

Le fer martelé est ce qu'il y a de plus nouveau et de plus riche

pour les

*Candélabres, Lampadaires, Electroliers,
Garnitures de Chemine, Grilles
pour foyers et portes d'entrée,
Chenets avec panier
pour cheminée*

Les objets de fer martelé se distinguent par leur cachet d'antiquité, leur facture à la fois sobre et artistique. ... et remarquez que nous sommes les seuls — dans Montréal — à mettre au service de notre clientèle UN ARTISTE EUROPEEN spécialisé dans les travaux de fer martelé.

Les Ouvrages d'Art en Cuivre Limitée

247, rue Sanguinet

Montréal

O. CONSTATINEAU, administrateur

Téléphone: Est 01 43

L.C. BARBEAU & CIE LIMITEE

CHANGE LE NOM DE SA MAISON

en celui de

"Gauthier Electric Limited"

M. J. U. GAUTHIER, bien connu dans le commerce des accessoires électriques et qui prenait le contrôle, il y a environ un an, de la maison L. C. Barbeau & Cie Limitée, maison de gros en fournitures et accessoires électriques, dont l'établissement est situé au No 320 rue St-Jacques, a décidé de changer le nom corporatif L. C. Barbeau & Cie Ltée, en celui de Gauthier Electric Limited.

Le but de ce changement est motivé par le fait que certaines maisons ou certains individus ont adopté des noms ressemblant tellement à celui de la maison L. C. Barbeau & Cie Limitée qu'il y avait confusion parmi le public, et qu'il en est résulté des ennuis très fréquents. L'adoption d'un nouveau nom devra mettre fin à cette confusion.

La maison continuera ses opérations dans son ancien immeuble au No 320 St-JACQUES, où elle aura le même personnel — le seul changement étant dans le nom de la maison.

Actif
\$1,231,635.00

Assurances
en force
\$51,327,483.00

LA PREVOYANCE

Compagnie d'Assurances Générales
Fondée en 1905

La première Compagnie Canadienne à grouper sous une même administration tous les genres d'assurances.

VIE — MALADIE — ACCIDENTS

Primes annuelles ou mensuelles.

INCENDIE, BRIS DE GLACES, GARANTIE, VOL.

Magasins, Coffres-forts, Résidences privées.

RESPONSABILITE PATRONALE

Manufacturiers, Entrepreneurs, Médecins, Pharmaciens, Dentistes, etc.

RESPONSABILITE PUBLIQUE

Ascenseurs, Edifices publics, Magasins, Résidences, Attelages, etc.

AUTOMOBILES

Blessures corporelles, Dommages matériels, Collision, Incendie, Vol.

Siège Social : Edifice LA PREVOYANCE

99 rue St-Jacques, Montréal.

Tél. Bell
Main 4310-11-12-13

J.-C. GAGNE,
Directeur-Gérant.

PARFAITE SECURITE

L'Assurance LONDON GUARANTEE,

dont l'existence remonte à au-delà de 50 ans et les affaires se chiffrent dans les millions, offre la plus parfaite garantie aux hommes d'affaires qui veulent se protéger. Elle transige tous les risques, excepté la vie, comme suit :

Personnel	Accidents et Maladie
Caution	de toute nature
Automobile	Responsabilité, Dommage à la propriété, Collision, Incendie et Vol

Responsabilité des patrons envers le public
Voitures de livraison et ascenseurs
Fuite dans les arroseurs automatiques
Assurance contre incendie
Vol avec effraction
Vitre.

Le bureau de Montréal apporte une prompt attention à l'émission des polices et aux règlements des réclamations dans la Province.

London Guarantee and Accident Company, Limited

263 rue St-Jacques, — Montréal
Wm. R. BULLOCH, Gérant local.

British Colonial Fire Insurance Company

Bureau-chef: 90, rue St-Jacques, Montréal

THEO. MEUNIER B. A. CHARLEBOIS
Prés. et Gérant gén. Secrétaire

Fire Association OF PHILADELPHIA

Bureau-chef pour le Canada:
90, rue St-Jacques, Montréal

THEO. MEUNIER, Gérant

Feu
Automobile
Explosion
Tempête
de vent
Bris de
sprinkler

Agents
demandés

TOTAL DE L'ACTIF REUNI - \$21,328,848
TOTAL DU SURPLUS REUNI - 10,981,314

STATION DE SERVICE



L'Auto pour les affaires, la promenade
et la livraison.



Toujours en mains:

Carrosserie commerciale de tous genres.

JOS. BONHOMME Ltée MONTREAL
200, rue Guy Main 967-1571-7235



La Conquête de la Qualité

*"Pour l'auto qui porte mon nom,
j'évalue tout d'abord le respect
public."*

C. W. NASH.

Dans l'effort pour la concurrence, il y a toujours la tentation du compromis et de l'expédient.

Mais ceux qui sont réellement grands vont toujours de l'avant. Mépriser l'infériorité et s'en tenir à la haute qualité assurent toujours un meilleur rendement.

C'est la manière d'agir de NASH. Parce que C. W. NASH n'est pas homme à dévier des principes rigoureux de l'intégrité qui gouvernent son mode de manufacture.

Pour lui la qualité est une chose et une seule et rien de moindre. A cela vous pourriez y apposer votre propre signature.

Et aujourd'hui dans les cités et villes, sur les boulevards et les routes, NASH démontre à nouveau la force et le pouvoir de la qualité.

De semaine en semaine, de mois en mois, les ventes augmentent de plus en plus. De même pour la production.

L'attraction de la qualité a amené de nombreux nouveaux acheteurs qui prennent la place de ceux qui possèdent déjà une auto, ce qui doublera le commerce du présent mois par rapport au précédent.

Les ventes de NASH pour les douze derniers mois, ainsi que la production, ont surpassé celles des mois correspondants de l'année dernière.

Jamais on n'a vu plus grand succès.

C'est une satisfaction pour le public qui croit à la pratique des principes de l'honnêteté en affaires.

C'est un témoignage éloquent du bon jugement du public acheteur.

Et maintenant, avec l'étalage des nouveaux modèles qui offrent encore un surplus de qualité, la réponse des acheteurs éclipse tout ce qui s'est vu déjà.

Et tout cela parce que NASH veut dire qualité et vice versa. On le sait.

LEGARE-NASH MOTORS

3416-18 AVE DU PARC (près Sherbrooke) MONTREAL

LINTEAU AUTOMOBILE LIMITED
44 rue Ontario Est

PROVINCIAL MOTOR SALES LIMITED
2320 rue Lafontaine, Montréal

Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montreal

Préparant aux Situations Supérieures du Commerce, de
l'Industrie et de la Finance.

Bibliothèque Economique.

Musée Commercial et Industriel.

Délivre les diplômes de "LICENCIÉ EN SCIENCES COMMERCIALES", de "LICENCIÉ EN SCIENCES COMPTABLES" et de "DOCTEUR EN SCIENCES COMMERCIALES".

Le diplôme de "LICENCIÉ EN SCIENCES COMPTABLES" donne droit à l'admission dans "L'Institut des comptables et auditeurs de la province de Québec" et dans "L'Association des comptables de Montréal" (Chartered accountants).

Des BOURSES DU GOUVERNEMENT sont accordées aux élèves méritants.

Cours spéciaux, le soir: Comptabilité théorique et pratique, Opérations de Banque, Correspondance commerciale anglaise et française, Arithmétique commerciale, Algèbre, Economie Politique, Droit Civil, Droit commercial. Langues étrangères (Espagnol, Italien, Allemand) etc.

Pour tous renseignements, prospectus, inscriptions, etc., s'adresser au Directeur des Etudes...

399, Avenue Viger, MONTREAL

Ecole Polytechnique

Fondée en 1873

TRAVAUX PUBLICS — INDUSTRIE

Toutes les branches du génie
Chimie industrielle

1430, rue Saint-Denis
Montréal

Canadian Government Merchant Marine, Limited

SERVICE REGULIER DE FRET, PASSAGERS
ET MALLE

Toutes les trois semaines, de Montréal en été et
d'Halifax, en hiver.

Pour les Bermudes, Jamaïque, Bahamas et l'Honduras.
Taux raisonnables. Maximum de service. Confort à taux modérés.

SERVICE REGULIER DE FRET

De Montréal et Québec.

Pour Londres et Anvers, tous les 10 jours.

— Cardiff et Swansea, toutes les deux semaines.

— St. Kitts, Antigua, Barbades, Trinidad et Demerara, toutes les quinze semaines.

— Australie.

— Nouvelle-Zélande, tous les mois.

De Montréal à Charlottetown et St-Jean, Terre-Neuve, tous les 21 jours.

Service intercostal et oriental entre Montréal, Victoria, Vancouver, Yokohama et Shanghai, tous les mois.

De Vancouver aux ports de la côte ouest (R.-U.), tous les mois.

De Vancouver à Londres et Anvers, toutes les 5 semaines.

De Vancouver à l'Australie et Nouvelle-Zélande, tous les mois.

De Vancouver à la Chine et au Japon, tous les mois.

Service intercostal entre Vancouver, tous les mois.

De Vancouver à San Francisco, toutes les semaines.

B. C. KEELEY, gérant Côte du
Pacifique, Vancouver, C. B.

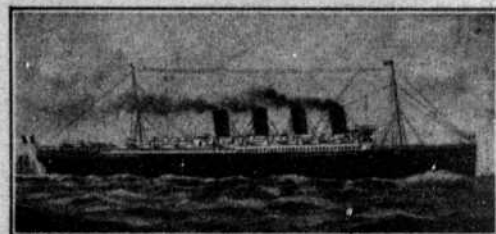
P. H. SCOTT, agent général du
fret d'Ontario, Toronto, Ont.

P. A. CLEWS,
gérant européen, C.G.M.M.

17-19 Cockspur St.,
Londres, S. W. 1., Angleterre

J. P. DOHERTY, gérant du trafic, Montréal.

R. B. TEAKLE, gérant-général, 230 St-Jacques, Montréal.



COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE LIGNE FRANÇAISE

SERVICE RAPIDE ET DE LUXE

NEW YORK—PLYMOUTH—LE HAVRE

par les paquebots

PARIS — FRANCE — LAFAYETTE

NEW-YORK — LE HAVRE

par les paquebots à classe unique

DeGRASSE — LA SAVOIE — ROCHAMBEAU
SUFFREN

BORDEAUX — HALIFAX — NEW-YORK

Tous les quinze jours par les paquebots à classe unique
CHICAGO — ROUSSILLON — LA BOURDONNAIS

GENIN, TRUDEAU & CIE, Limitée,

Agents Généraux

24, RUE NOTRE-DAME OUEST

Tél. Main 2605

MONTREAL

1468. *Papeterie*.—Un importateur de l'Argentine désire des échantillons et cotations de manufacturiers canadiens de papeterie de bureau. Tous renseignements doivent être adressés au commissariat du Commerce, Buenos-Aires.

1469. *Fournitures de cordonnerie*.—Les firmes canadiennes intéressées dans l'exportations de fournitures de cordonnerie telles que agraffes, oeillets, chevilles et clous, toile, teinture, etc., sont priées de communiquer avec une firme de Yokohama qui désire de bonnes relations avec le Canada.

1470. *Cuir*.—Une maison d'importation de Yokohama désire s'aboucher avec des exportateurs canadiens de cuirs de toutes sortes.

1471. *Cuir*.—Une compagnie de Bucharest, Roumanie, désire correspondre avec des manufacturiers canadiens de cuir à semelles et de cuir à empeignes en état d'exporter.

1472. *Amiante*.—Une firme d'Osaka, qui a déjà vingt-cinq années d'expériences dans le commerce japonais et qui représente au Japon un grand nombre de maisons importantes de différentes parties de l'univers, désire s'aboucher avec des maisons canadiennes.

1473. *Amiante en feuilles*.—Une firme de Hambourg, Allemagne, désire des cotations de manufacturiers canadiens d'amiante en feuilles comprimées, à bon marché, pour exportation au Japon.

1474. *Matériaux d'emballage*.—Une importante maison anglaise qui fabrique sur une grande échelle et achète de grandes quantités de matériaux d'emballage est disposée à considérer les offres des manufacturiers canadiens pour planches à boîtes, caisses en fibre, papier kraft, papier à écrire, carton et clous de broche.

1475. *Bois de sciage*.—Une importante firme d'Osaka désire s'aboucher avec un exportateur canadien. Cette firme désire faire affaires sur une base de commission.

1476. *Bois à boîtes*.—Une firme de Belfast désire s'aboucher avec des exportateurs canadiens.

1477.—*Pièces d'optique*.—Un importateur de l'Argentine désire des catalogues et cotations de manufacturiers canadiens. Envoyer informations complètes au commissariat du Commerce canadien à Buenos-Aires.

1478. *Cristallerie*.—Un importateur de l'Argentine désire des catalogues et cotations de manufacturiers canadiens. S'adresser au Commissariat canadien de Buenos-Aires.

1479. *Garnitures électriques*.—Un importateur de l'Argentine désire des échantillons et cotations de manufacturiers canadiens de garnitures élec-

triques. S'adresser au Commissariat canadien de Buenos-Aires.

1480. *Boulons de voiture*.—Un marchand de Ferronneries de Liverpool désire des cotations sur boulons carrés pour voitures, longueurs de $\frac{3}{4}$ à 12 pouces, diamètres de $\frac{1}{4}$ à $\frac{1}{2}$ pouce. Prix c.a.t. Liverpool. Les commandes sont généralement par lots de 2,500 grosses.

1481. Une firme d'agents de manufacturiers de la Nouvelle-Zélande désire s'aboucher avec des manufacturiers canadiens.

1482. *Essoreuses*.—Une firme d'agents de manufacturiers de la Nouvelle-Zélande désire des prix et des catalogues d'essoreuses dans l'intention de représenter les fabricants dans ce Dominion.

1483. *Fontaine à soda et accessoires*.—Une firme de Bangkok désire des catalogues.

1484. *Produits du fer et de l'acier*.—Une firme de quincailliers de Southampton, Angleterre, est prête à considérer les offres de manufacturiers canadiens dans les objets suivants: produits du fer et de l'acier, tubes en fer, clous de broche, boulons et écrous, outils, planches à laver et sièges de chaises.

1485. *Toile métallique*.—Un importateur technique de Bangkok désire des catalogues, listes de prix et échantillons de toiles métalliques; mailles de 11 x 12; 12 x 12 et 12 x 13 par pouce, comme dans les échantillons déposés au ministère du Commerce, fil numéros 21, 22 et 24, mesure de Birmingham. Prix moyen c.a.t., 15 et 16 cents.

1486. *Fil métallique*.—Un marchand important de Liverpool désire s'aboucher avec des manufacturiers canadiens de fil de fer galvanisé. Numéros 6, 7 et 8. Est aussi intéressé dans le fil barbelé pour clôtures.

— o —

TRAITE COMMERCIAL AVEC LES PAYS-BAS

Une convention commerciale entre le Canada et les Pays-Bas a été acceptée de part et d'autre et est en force depuis le 28 octobre dernier.

Les cinq articles qui composent le libellé de cette entente, sont en tous points semblables à ceux du traité entre la Belgique et le Canada, dont la teneur apparaît à la page 4 de notre Bulletin de janvier 1925.

LES AVANTAGES DE L'IDENTIFICATION DES CONFISERIES CANADIENNES EN AFRIQUE-SUD

Le succès qu'ont remporté une ou deux marques de bonbons canadiens a créé en faveur des chocolats du Canada une préférence qui n'est pas suffisamment exploitée. Pour le commerce et pour le consommateur la désignation de "chocolats canadiens" a une grande valeur; les boîtes, le conditionnement et la qualité de la marchandise canadienne sont toujours satisfaisants. C'est pourquoi il est surprenant que sur cinq fabricants canadiens de chocolats faisant affaires sur le marché sud-africain, un seul prenne la peine d'employer une légende ou une description faisant connaître l'origine canadienne de son produit.

La raison de cet oubli, c'est que les manufacturiers canadiens emploient pour l'exportation les mêmes boîtes que pour la consommation canadienne où le nom du manufacturier et sa marque de commerce sont une identification suffisante. D'autre part, comme les Etats-Unis exportent aussi des chocolats et des bonbons, les manufacturiers canadiens qui sont à se créer de nouveaux débouchés grâce à la qualité de leur marchandise devraient insister plus énergiquement sur l'origine canadienne et sa qualité supérieure. Toutes les confiseries exportées du Canada devraient porter à l'extérieur des boîtes une marque de provenance.

Au cours de ces derniers mois, un manufacturier sud-africain a inondé le marché domestique avec des chocolats en boîtes étiquetés "chocolats canadiens". La loi des marques de commerce ayant été invoquée pour forcer ce fabricant à retirer cette désignation, il s'est repris, au risque de poursuites légales en employant une nouvelle description tendant toujours à faire croire que son produit a quelque chose de commun avec le Canada. Cet incident montre le prestige dont jouit la confiserie canadienne et que les exportateurs canadiens ne capitalisent pas assez.

Il est aussi important de noter que les maisons canadiennes expédiant leurs produits sur ce marché pensent que la marchandise va se vendre toute seule et ils n'offrent à leurs agents aucune aide pour leur propagande. Le principal fournisseur canadien sur ce marché envoie quelque garnitures et placards, un exemple qui pourrait avantageusement être suivi par les autres. On devrait se rendre compte de la situation locale. Il y a une protection de 35 p. 100 en faveur de l'industrie domestique, et cette protection limite la vente des produits importés aux qualités de luxe, le produit le plus dispendieux en demande. C'est une clientèle sur laquelle l'annonce a une grande influence, et pour conserver le terrain conquis, le produit importé doit avoir une publicité au moins égale à celle du produit domestique. Vu la protection élevée accordée à l'industrie de l'imprimé,

il est impossible aux manufacturiers locaux d'importer du matériel d'annonce, et les pancartes et panneaux sud-africains n'ont ni la beauté ni l'élégance de ceux qui viennent soit de la Grande-Bretagne, soit du Canada. Les exportateurs ne devraient jamais négliger de fournir à leurs agents d'amples matériaux de propagande.

Le principal fournisseur allemand de bonbons de qualité supérieure a repris sa place sur ce marché et a ouvert une chaîne de magasins dans les principaux centres.

L'avance du tarif ne semble guère avoir affecté les chocolats en boîtes, mais il n'en est pas de même des chocolats en vrac. La qualité du produit domestique laisse à désirer, et le public s'en rend compte. Cependant, tôt ou tard les droits élevés produiront l'effet désiré sur les importations de confiseries, mais il est probable que les produits canadiens de haute qualité et déjà bien établis sur le marché seront les derniers à souffrir.

VOLAILLES DE TOUTE SORTE, OEUFS FRAIS,
BEURRE, PLUMES.

Achetés en tout temps par

P. POULIN & CIE.

39, MARCHÉ BONSECOURS, MONTREAL

PAIEMENTS RAPIDES. PAS DE COMMISSION.
DEMANDEZ LES PRIX PAR LETTDE.

Première Compagnie Anglaise établie au Canada
A. D. 1782

Phoenix Assurance Co. Ltd

DE LONDRES, ANGLETERRE

Assurances transigées

FEU VIE MARINE
LOYER EXPLOSION

Actif de la Compagnie dépassant \$150,000,000
Sinistres payés, au delà de 800,000,000
Dépôt au Gouvernement Fédéral 3,000,000

J. B. PATERSON, Gérant

C. W. G. TYRE, Secrétaire WM. LAWRIE, Trésorier

Bureau-Chef pour le Canada:

100, rue St-François-Xavier,

MONTREAL

Ruelle allant à l'est de l'avenue Outremont, près Bernard,
à Outremont.



Ruelles pavées en béton

Le béton fait un excellent pavage pour les ruelles. Il est facile de construction et d'entretien et assure un service de plusieurs années sans de grandes réparations.

Les ruelles pavées en béton empêchent la malpropreté et la contagion et améliorent l'apparence du voisinage. Elles augmentent aussi la valeur de la propriété.

Canada Cement Company Limited

Edifice Canada Cement Company

Square Phillips

MONTREAL

Salles de vente à

MONTREAL TORONTO WINNIPEG CALGARY



Bureau de Placement Provincial

SERVICE GRATUIT SANS DELAI

Des milliers de personnes ont obtenu depuis la création du Bureau de Placement, par le Gouvernement Provincial, des emplois permanents des plus avantageux, et cela

GRATUITEMENT

Nous attirons aussi l'attention des patrons, qui pourront, en communiquant leurs demandes à ce Bureau, obtenir des employés compétents, et sans délai puisque un grand nombre de personnes sans emploi s'y présentent chaque jour; à ce bureau vous pouvez faire un choix avantageux.

SERVICE

Nous ne saurions trop insister auprès des patrons et employés sur les avantages de se servir de ce Bureau de Placement Provincial dont l'action s'étend à toutes les branches du travail et de l'industrie.

AVANTAGE

Vous avez l'avantage de traiter personnellement, si vous le désirez, avec les employés et aussi vous avez l'usage d'un bureau privé.

FRANCIS PAYETTE, Surintendant.

No 9, rue Saint-Jacques

MONTREAL

HEURES DE BUREAU: 9 hrs a.m. à 5 hrs p.m.

Correspondance sollicitée

LAPORTE - MARTIN, LIMITEE

Distributeurs de la fameuse

Marque Victoria

Saumon	Tomates	Blé d'Inde
Fèves	Pois	Catsup
Olives	Epices	Vinaigre
Homard	Thé	Café

MARCHANDISES PREFEREES DES
BONNES EPICERIES

Empaquetées par

Laporte Martin Limitee

MONTREAL — OTTAWA



LES

PRODUITS
UNIC

SONT

*"toujours
les
meilleurs"*

Montreal Dairy

GENIN, TRUDEAU & CIE

Limitée

22 RUE NOTRE-DAME OUEST
MONTREAL

Importateurs
et Fabricants
d'Articles de

FUMEURS

Propriétaires des marques bien connues



Cinto

Seuls agents au Canada pour les
célèbres pipes

PETERSON

Garanties pour ne pas craquer ni brûler.



Les Confitures
RAYMOND
sont toujours
les meilleures

EUREKA (J'ai trouvé)

La pipe parfaite: "SICANA"

Achetez-en une et jetez votre vieille pipe

Unie \$1.50 — Sculptée \$2.00



En vente par tout le Canada. Si votre marchand ne peut
vous la procurer, adressez-vous directement

JOS. COTE, Limitée

188, Rue St-Paul, QUEBEC, ou à leurs sept succursales

"Aussi indispensable que le Téléphone"

"Aussi indispensable que le téléphone" est une expression courante employée dans leurs annonces par plusieurs gros manufacturiers en décrivant leurs marchandises.

C'est une franche reconnaissance du fait que la communication est le plus important facteur de progrès au point de vue commercial et social. En effet, la situation d'une compagnie, dans le monde des affaires, peut être déterminée assez juste d'après l'usage qu'elle fait du téléphone—surtout du Longue Distance.

Nous transmettons actuellement en moyenne 41,000 appels de Longue Distance chaque jour.

Coûte moins de 2% des déboursés

annuels d'une famille



Commerce et Facilités Bancaires

Dans toutes les parties du Dominion, la Banque de Montréal met à la disposition des hommes d'affaires et des maisons de commerce une organisation bancaire complète. Pour prolonger ses six cents succursales et pour élargir le champ de ses opérations, la Banque a des correspondants dans toutes les parties du monde et des bureaux à Londres, Paris, New-York, Chicago, San Francisco et Mexico.

Chacune des succursales de la Banque fait ainsi un commerce bancaire actif de caractère à la fois local, national et international.

L'actif dépasse \$700,000,000.

Banque de Montréal

Fondée en 1817

Banque Canadienne Nationale

(BANQUE D'HOCHELAGA)

Siège social : Montréal

Capital versé et réserve \$ 11,000,000
Actif, plus de 126,000,000

263 succursales au Canada dont
219 dans la Province de Québec.

Filiale en France :

Banque Canadienne Nationale (France),
14, rue Auber, Paris.



Ils n'avaient Pas de Banques

AUX premiers jours de la Nouvelle-France, les intrépides pionniers et voyageurs de l'époque étaient obligés de cacher leur argent pour le protéger — il n'y avait pas de banques. Les achats et les ventes consistaient principalement en échanges.

L'établissement d'une succursale de banque a comblé une lacune importante dans chaque localité. Aujourd'hui, le fermier avisé, l'homme d'affaires ou le simple particulier garde son argent en banque et fait un usage constant des nombreux services qu'elle met à sa disposition.

FF462

La Banque Royale du Canada

BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Incorporée par Acte du Parlement en juillet 1900

Capital autorisé \$ 5,000,000.00
Capital payé et Réserve \$ 4,500,000.00
Actif total (au 30 nov. 1924) \$10,646,000.00

La seule banque au Canada dont les argents confiés à son département d'Épargne sont contrôlés par un Comité de Censeurs, ces messieurs examinant mensuellement les placements faits en rapport avec tels dépôts.

Conformément aux règlements approuvés par ses actionnaires, lors de sa fondation, cette banque ne prête pas d'argent à ses directeurs.

Président du Conseil d'Administration
L'HONORABLE SIR HORMISDAS LAPORTE
Vice-Président et Directeur-Général
M. TANCREDE BIENVENU
Président du Bureau des Commissaires-Censeurs
L'HONORABLE N. PÉRODEAU
Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec

350 Succursales et Sous-Agences dans les Provinces de Québec, d'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard.

**Au Royaume
du Tapis**

Fondé en 1872

GROS et DETAIL

Importateurs directs,
nous pouvons embellir
votre foyer à des
prix défiant toute
compétition!

Choix insurpassable
de marchandises exclusives
de qualité garantie dans les
plus nouveaux dessins!



**FILIATRAULT
SPECIALISTE**

**Tapis, Linoleums, Prelarts, Rideaux,
Draperies, Stores et Accessoires.**

Aussi Toile, Coton et Couvertures de Lits.

429, blvd Saint-Laurent

Spécialité: Tapis faits sur commande

Tél. LANC. 4970

MONTREAL

**NOUVEAU CATALOGUE D'AUTOMNE
maintenant prêt**

GRATIS SUR DEMANDE



Tulipes, Jacinthes, Narcisses,
Crocus et autres oignons à fleurs
pour planter l'automne.

Racines de fleurs vivaces,
arbrisseaux à fruits et à fleurs,
arbres d'ornementation, etc.

Demandez le catalogue

HECTOR L. DERY

17 à 23 EST, RUE NOTRE-DAME

Tel. MAIN 3036

(Près du Boulevard St-Laurent)

MONTREAL

GIN CANADIEN

CROIX D'OR

MELCHER



Fabriqué à Berthierville, Qué., sous la surveillance du Gouvernement Fédéral.

Le Gin le plus pur qui existe.
Rectifié quatre fois, vieillit en entrepôt

TROIS GRANDEURS DE FLAONS :

Gros 42 onces—Prix \$3.50

Moyens 26 " " 2.55

Petits 10 " " 1.10

THE MELCHERS

**GIN & SPIRITS DISTILLERY
COMPANY, LIMITED, Montreal**



**Lake of the Woods
Milling Co. Limited**

Meuniers de blé de l'Ouest canadien.
Farine pour les marchés locaux
et étrangers.

**FABRICANTS DE LA FARINE
"FIV EROSES"**

Bureau principal: Montréal. Bureau de l'Ouest: Winnipeg. Moulins à Montréal, Brantford, Keewatin, Portage La Prairie, Medicine Hat.

**CAPACITE QUOTIDIENNE :
20,000 BARILS.**